



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 719 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'école est un milieu de vie qui doit refléter les valeurs d'inclusion, d'ouverture et de respect véhiculées par la société actuelle;

CONSIDÉRANT QUE les membres du personnel scolaire sont des modèles significatifs auprès des élèves, et qu'ils et elles contribuent à façonner un climat empreint de respect, d'équité et de bienveillance;

CONSIDÉRANT QUE le respect authentique ne repose pas uniquement sur des formes langagières imposées, mais sur la qualité des relations établies entre les élèves et les adultes, la cohérence des interventions menées et les valeurs prônées au quotidien;

CONSIDÉRANT QUE l'imposition des appellations « madame » et « monsieur » exclut certaines identités de genre, ce qui ne reflète pas la diversité des réalités vécues aujourd'hui et constitue un recul en matière d'inclusion;

CONSIDÉRANT QUE l'imposition uniforme de ces pratiques ne tient pas compte de l'autonomie et du jugement professionnels du personnel scolaire;

CONSIDÉRANT QU'aucune donnée probante ne démontre que ces mesures améliorent le respect, le climat scolaire ou les comportements des élèves;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de sanctions associées à ces obligations risque de transformer une question relationnelle en enjeu disciplinaire, au détriment du développement social des élèves.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- De revenir sur sa décision d'obliger l'utilisation des titres dans les écoles;
- De privilégier des règles de conduite qui favorisent le développement du respect mutuel et qui sont basées sur des pratiques inclusives, respectueuses de la diversité et appuyées par des données probantes plutôt que des prescriptions uniformes.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Manon Massé
Députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques**

4 juin 2026

Date de signature de l'extrait